



## COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

### Compte-rendu de l'Assemblée du jeudi 8 octobre 2015

Présents : Mesdames Carré, Paviot, Rambaud.

Messieurs Lefebvre, Cabrelli, Halotel, Leblanc, Bachelet, Guénet.

Commission Municipale : Madame Jourde

Excusés : Mesdames Cabrelli , Pruvel , Follin

Messieurs Saint , Lhuillier, Paviot, Cordier, Follin

David Lefebvre ouvre la séance à 20h30.

### FOIRE A LA PUERICULTURE ET BOURSE AUX JOUETS DU DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Horaires d'ouverture au public : 9h00-17h00

La salle des fêtes est disponible dès le samedi matin.

**Vendredi 6** novembre : Lucie récupère les clés de la salle des fêtes et les documents.

La mairie se charge d'apporter les grilles. Il faudra contacter la mairie 10 jours avant afin de proposer à David Pesquet de l'aider. **Si des membres du comité des fêtes sont libres le vendredi 6 ou samedi 7 pour aider au transport, vous pouvez nous l'indiquer en retour de ce mail.**

**Samedi 7** novembre : en fin d'après-midi, installation des tables et des grilles dans la salle des fêtes (Loréna, Lucie et Auriane).

Est-ce qu'un ou plusieurs hommes (vive la parité !) pourraient nous aider à installer les tables, les chaises et les grilles car le matériel est lourd et difficile à agencer pour nous trois !

**Merci beaucoup de nous donner un coup de main très précieux !**

Affichages, fléchage et publicité :

René va imprimer une trentaine d'affiches pour le marché de l'Avent et pour la foire puériculture.

5 000 flyers vont être imprimés pour annoncer la manifestation et au dos, sera annoncé le marché de l'Avent.

René, Loréna, Auriane et Lucie peuvent installer l'affichage et déposer chez les commerçants les flyers pendant la dernière semaine d'octobre.

La distribution des flyers aux commerçants se fera par :

Michèle à Rouen  
Olivier à Sahurs et à La Bouille  
Lucie à Duclair, Montigny et Canteleu  
David à Roumare  
Auriane à Saint Martin

Les annonces de la manifestation ont été faites sur le bon coin et sur internet.

### Présence d'une buvette

Auriane se charge de faire la déclaration à la mairie.

Le 8 novembre, Olivier Leblanc, standiste, paiera sa contribution en mètres linéaires pour vendre les gaufres.

Michèle Paviot demande la tirette à la Roumardière.

David et René se chargent de préparer le café et le chocolat chaud.

**Un appel aux bonnes volontés est lancé pour tenir la buvette pendant une heure ou deux !  
N'hésitez pas à vous inscrire en retour de ce mail et indiquez bien vos disponibilités !**

**Un grand merci à tous !**

Après la foire puériculture, les grilles devront être laissées sur place, sous la scène afin qu'elles soient disponibles pour le marché de l'Avent.

### MARCHE DE L'AVENT du samedi a.m.28- dimanche 29 NOVEMBRE 2015

Le mètre linéaire est fixé à 10 euros.

35 mètres sont déjà réservés par d'anciens exposants : escargots, foie gras, champagne, vin et miel et par de nouveaux exposants : bijoux, broderie sur papier, couture.

Jean-Luc se charge de l'organisation de la tombola avec le panier garni.

Des idées suggérées par mail par Loréna qui, souffrante, ne pouvait être présente à la réunion :

Solliciter les créateurs de produits artisanaux de décorations de Noël, de jouets, d'objets en bois ou en verre, de santons de Provence, de maroquinerie, de céramique.

William Riegbert serait intéressé pour vendre du vin.

ARTEKO, fabricant de jouets en bois a été contacté.

Loréna suggère d'insister sur la décoration de la salle par des dessins d'enfants (en collaboration avec Trait d'union), de distribuer des chapeaux de Noël aux exposants, de mettre des lumières colorées, de la musique et une grande pancarte en tissu annonçant le marché de l'Avent.

Publicité pour la Foire puériculture et le marché de l'Avent :

David contacte le Courrier Cauchois,  
René Paris-Normandie

Jean-Luc France-bleue  
Olivier RCF, Chaîne Normande, France 3 Normandie  
Un courrier type doit être envoyé mercredi soir à David

René doit vérifier les deux banderoles du marché de l'Avent et réactualiser les dates.

La distribution des flyers aux commerçants se fera par :

Michèle à Rouen  
Olivier à Sahurs et à La Bouille  
Lucie à Duclair, Montigny et Canteleu  
David à Roumare  
Auriane à Saint Martin

### **NOEL DES ENFANTS**

Daniel prend contact avec Gérard Duclos pour qu'il fasse le Père Noël le vendredi 18 décembre, date à confirmer avec les enseignantes de maternelle. Il étudiera le prix d'achat d'un costume et comparera par rapport au prix d'une location annuelle.

Auriane demandera à Betty Lefrançois qu'elle prenne contact avec madame Tesnières pour que soit fixé le jour d'intervention du Père Noël. De plus, madame Tesnières pourra acheter des bonbons en chocolat pour cinquante euros, somme qui sera remboursée par le cdfêtes sur présentation de la facture.

**DATE DE LA PROCHAINE REUNION : le mardi 17 novembre 2015 à 20h30 à la Grange.**

Le Président

David Lefebvre

La Secrétaire

Auriane Rambaud